



de la séance régulière du Conseil d'établissement
ayant eu lieu le 17 octobre 2022 à 18h30

Étaient présents :

Membres parents :

M. David Benovoy

M. Mathieu Nerbonne Lachaine

M. Jean-Daniel Grob

Mme Céline Gauthier

Mme Pascale Dangoisse

Personnel :

Mme Chantal Prud'homme

Mme Marie-Pier Caron

Mme Josée Bussièrès

Mme Sandra Proulx

Mme Camille Vallée

Représentant de la communauté : N/A

Direction : M. Martin Auger, Mme Geneviève Bédard

Absents : M. Aubin Tossavi, Mme Mériame Labelle Allard

1. Préliminaires

1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance.

M. Martin Auger souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 18h35.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Martin Auger fait le tour de l'ordre du jour. Le point 3.5 est ajouté. Mme Josée Bussièrès propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par M. Jean-Daniel Grob.

CÉ 22-23-01

Adoptée à l'unanimité

1.3. Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion de juin 2022

Mme Céline Gauthier propose l'adoption du procès-verbal du mois de juin 2022.

Mme Céline Gauthier propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est appuyée par Mme Camille Vallée.

CÉ 22-23-02

Adoptée à l'unanimité

1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion de juin 2022.

Il mentionne que l'école devra refaire un processus plus profond pour renommer l'immeuble Mgr. Beaudoin et celui du Lac-des-Fées.

1.6. Mot de la direction

M. Martin Auger commence par annoncer le décès de Mme Chantal Poirier, enseignante à l'école du Lac-des-Fées. Il présente par la suite les nouveaux

membres du personnel au sein de l'équipe.

2. Décisions et dossiers

2.1. Élection de la présidence

M. Jean-Daniel Grob et Mme Pascale Dangoisse proposent leur candidature à la présidence. M. Jean-Daniel Grob est élu.

CÉ 22-23-03

Adoptée à l'unanimité

2.2. Élection à la vice-présidence

Mme Céline Gauthier propose sa candidature. Aucune autre candidature. Mme Céline Gauthier est élue.

CÉ 22-23-04

Adoptée à l'unanimité

2.3. Fonctionnement de la prise de notes

M. Jean-Daniel Grob propose que Mme Émilie Leduc-Lyrette continue d'être la secrétaire pour le conseil d'établissement.

CÉ 22-23-05

Adoptée à l'unanimité

2.4. Élection à la trésorerie

Après discussion, aucun membre sera élu à la trésorerie.

2.5. Régie interne du CÉ

M. Martin Auger révisé rapidement le document. Mme Pascale Dangoisse propose l'adoption du document Régie interne du conseil d'établissement. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ 22-23-06

Adoptée à l'unanimité

2.6. Calendrier des rencontres 2022-23

M. Martin Auger propose qu'un form soit envoyé aux membres avec les options de dates pour les rencontres du conseil d'établissement. Il est convenu qu'il y ait une rencontre de prévue par mois.

2.7. Autorisation de sortie autour de l'école

M. David Benovoy propose que tous les groupes aient le droit de sortie à tous moments dans le quadrilatère comprenant : le boulevard des allumetières, le boulevard Saint-Joseph, la promenade du Parc-de-la-Gatineau ainsi que le boulevard Saint-Raymond. La proposition est appuyée par M. Mathieu Narbonne Lachaine.

CÉ 22-23-07

Adoptée à l'unanimité

2.8. Tirelire Leucan

Mme Camille Vallée propose que la tirelire Leucan fasse son retour à l'école. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ 22-23-08

Adoptée à l'unanimité

2.9. Sorties scolaires

M. Martin Auger mentionne les sorties scolaires des différents niveaux. Mme Josée Bussières propose l'adoption des sorties scolaires. La proposition est appuyée par Mme Sandra Proulx.

CÉ 22-23-09

Adoptée à l'unanimité

2.10. Semaine de relâche au service de garde

Mme Chantal Prud'homme propose qu'il doit y avoir un minimum de 50 inscriptions pour que le service de garde soit ouvert pendant la semaine de relâche, et ce, au coût de 160\$/semaine. De plus, un sondage sera envoyé aux parents au début de mois de novembre. La proposition est appuyée par Mme Camille Vallée.

CÉ 22-23-10

Adoptée à l'unanimité

3. Autres questions

3.1. Retour sur l'AGA 2022

M. Martin Auger demande les commentaires des membres parents qui étaient présents lors de l'Assemblée générale annuelle. Les parents mentionnent qu'il y avait beaucoup de parents cette année. De plus, beaucoup de questions intéressantes ont été posées lors de cette rencontre.

3.2. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

M. Martin Auger rappelle qu'il est important de faire la formation obligatoire pour les membres ainsi que pour les substituts.

3.3. Dépôt des documents pendant l'année

M. Martin Auger mentionne que les documents nécessaires pour les rencontres seront déposés sur le TEAMS du conseil d'établissement.

3.4. Critères pour les 2 immeubles (septembre 2023)

M. Martin Auger présente le document qui a été fait suite à la rencontre du conseil des enseignants concernant les critères pour les 2 immeubles pour le mois de septembre 2023. Une mise à jour sera faite régulièrement.

3.5. Inclusivité

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

4. Autres questions

Aucune autre question.

5. Mot de la représentante au comité de parents

Mme Pascale Dangoisse mentionne que le centre de service scolaires des Portages de l'Outaouais a le taux de réussite le plus élevé. De plus, il manquait un parent d'un autre district.

6. Mot de la représentante EHDA

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

7. Mot de l'OPP

M. David Benovoy mentionne que la première rencontre de l'OPP sera le 24 octobre. Il mentionne également qu'il a reçu beaucoup d'inscriptions cette année.

8. Levée de la séance

M. Jean-Daniel Grob lève la séance à 20h35.

Signature de la direction

Signature du président